

Le PACom approuvé

CONSEIL GÉNÉRAL A l'instar de deux demandes de crédit, le PACom a été approuvé par l'assemblée.

VULLIENS

En préambule, le municipal en charge du PACom, Raphaël Lanfranchi, a rappelé quelques précisions sur la loi sur l'aménagement du territoire (LAT) et les mesures que le canton de Vaud a appliquées. Pour sa part, Léo Vodoz du bureau ABA Partenaires SA a apporté quelques informations supplémentaires sur les points qui devaient être votés et sur les levées d'oppositions. Puis la lecture du rapport de la commission est faite en proposant à l'assemblée d'accepter le préavis municipal. Avant de passer au vote, deux opposants se récusent spontanément et la levée des oppositions est votée à bulletins secrets. Le Conseil général a accepté de lever les oppositions à la majorité et la révision du plan d'affectation et de ses règlements est acceptée également à la majorité.

Second objet à l'ordre du jour, le préavis présentant une demande de crédit de 40 720 francs pour le remplacement du système d'éclairage public est présenté. Le rapporteur de la commission chargée d'étudier ce dossier fait part de son rapport en relevant la nécessité de procéder à ces travaux afin de réaliser des économies d'énergie de près de 80% avec l'adaptation de l'intensité lumineuse et la télégestion. Après lecture du rapport de la commission des finances, le Conseil général a accepté d'accorder ce crédit à l'unanimité.

Le préavis pour une demande de crédit de 111 000 francs pour la pose d'un nouveau collecteur d'eau claire pour l'évacuation des eaux de ruissellement à Bressonnaz-Dessous est aussi approuvé. En effet, le municipal, Gary Cherpillod, explique qu'après plusieurs inondations dans les immeubles de Bressonnaz, il a été constaté que les conduites en place ne sont pas suffisantes pour évacuer les eaux. Le canton prévoyant de rénover la route cantonale de Bressonnaz à Vulliens, la Municipalité s'est approchée du Voyer pour profiter de l'opportunité de ce chantier. Après des négociations, le canton est entré en matière et a remis un devis estimatif des travaux.

Au niveau des communications municipales, Loïc Bardet annonce que les travaux du couvert de la grande salle commenceront en avril. Gary Cherpillod rappelle que la grippe aviaire sévit toujours et que les mesures sont en vigueur jusqu'au 30 avril. Du côté des sources, le niveau est bon. Les forêts ont subi d'importants dégâts avec les tempêtes hivernales. Gaël Manigley communique les différents chantiers liés aux routes qui débiteront d'ici à la mi-mai. Raphaël Lanfranchi informe que la benne à verre avec le tri des couleurs est installée. Pour terminer, le syndic Olivier Hähni remercie l'assemblée pour avoir fait passer le PACom. Il est satisfait du résultat tout en comprenant la déception des propriétaires touchés par le dézonage.

En guise de conclusion, le président, Yann Perret a remercié chacun de la bonne tenue de la séance.

CD/RED